

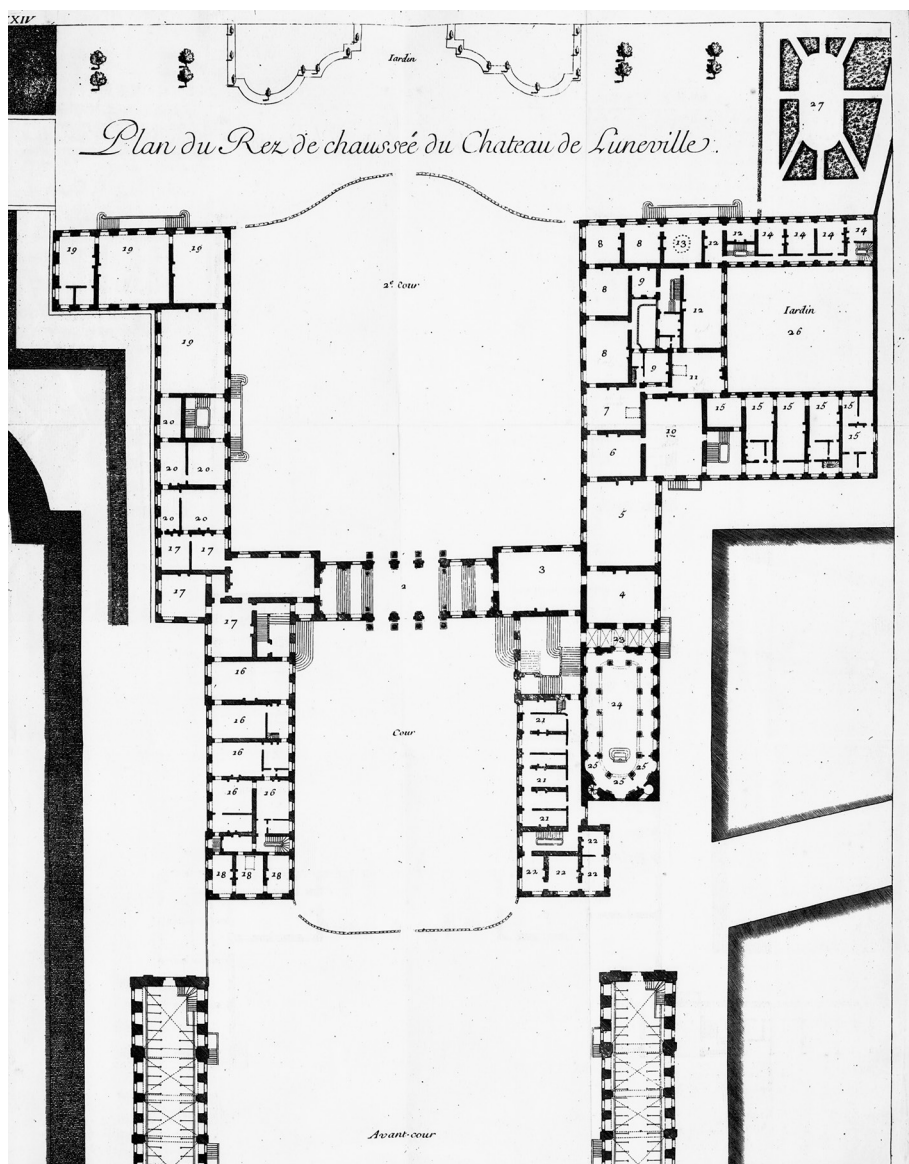
## Les appartements du duc Léopold à Lunéville

Jörg Garms

Après avoir visité le château de Lunéville en 1718 (ill. 1 et 2), le baron de Pöllnitz le décrit dans son récit de voyage de la manière suivante : «Le château, qui est assez beau, n'a rien de magnifique à l'extérieur. L'entrée et la façade ressemblent beaucoup à celles de Versailles à côté de Paris. [...] Les intérieurs sont des plus magnifiques. Les appartements de LL.AA.RR. sont vastes et richement meublés. [...] Le service du prince est presque le même que celui des princes de France, et toute la Maison est sur le même pied<sup>1</sup>.» Voltaire, qui fréquenta la cour de Lorraine, s'en souvient en 1751 dans son célèbre éloge de Léopold : «Sa cour était inspirée du modèle français. On n'avait presque pas l'impression de changer de lieu quand on passait de Versailles à Lunéville<sup>2</sup>.» Ces témoignages donnent l'impression que la référence versaillaise régit à la fois l'ordonnance des appartements et le cérémonial qui la conditionne. Mais, si les auteurs parlent de «service» ou de «cour», l'emploi de ces notions reste général, imprécis. Et la ressemblance entre les extérieurs de deux palais qui ne consiste que dans la succession de cours qui se rétrécissent est aussi évidente que superficielle.

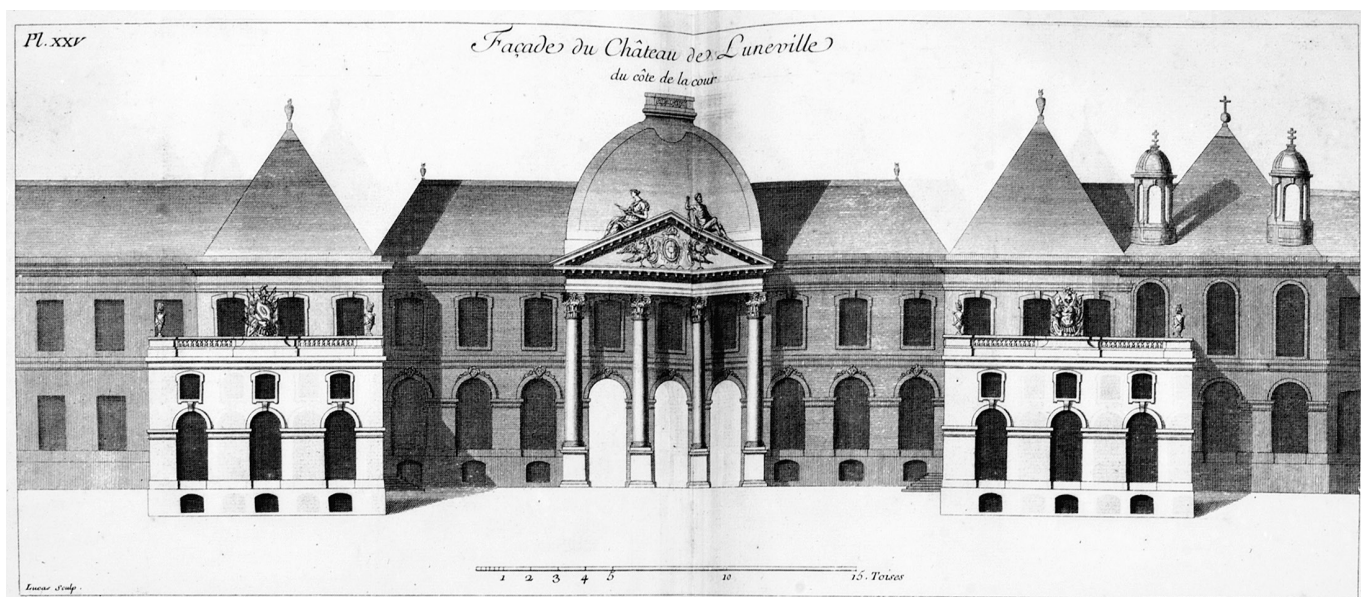
D'autres particularités, susceptibles de renseigner l'analogie avec Versailles, relèvent elles aussi de la contingence. Ainsi, la disposition du logis ducal du côté droit, au sud, est déterminée par des raisons topographiques : au nord, la déclivité vers la Vezouze s'ajoute à l'instabilité du terrain. En revanche au sud, à la droite du château, celui-ci est en contact direct avec la ville. C'est dans la grande aile de droite qui borde la «seconde cour» que se trouvent, côte à côte, les appartements du duc et de la duchesse. Celui du duc est installé côté ville, au sud, et celui de la duchesse côté

- 
1. Charles-Louis de Pöllnitz, *Nouveaux Mémoires du Baron de Pöllnitz*, 2 vol., Francfort-sur-le-Main, 1738, T. I, p. 363-365.
  2. François-Marie Arouet de Voltaire, *Le siècle de Louis XIV* [1751], dans *id.*, *Œuvres complètes*, Paris, 1869, T. IV, p. 142.



1 Germain Boffrand, *Plan du rez-de-chaussée du château de Lunéville*, dans *Livre d'Architecture*, Paris, 1745, pl. XXIV

parc, au nord. Dans cette disposition, les similitudes avec Versailles ne priment pas particulièrement sur les différences. Seule la position de la chapelle – dont la conception architecturale procède réellement de celle de la chapelle royale – est quasiment la même qu'à Versailles. Toutefois, si l'on désirait respecter l'étiquette, il était nécessaire qu'elle communique directement avec l'appartement, sans pour autant s'inscrire dans l'enfilade. Plus frappante encore est la fonction d'espace de circulation qui est attribuée au pavillon disposé au centre du corps de logis principal du château.



2 Germain Boffrand, *Façade du château de Lunéville du côté de la cour*, dans *Livre d'Architecture*, Paris, 1745

Bien qu'orné d'un ordre colossal et couronné d'un dôme carré à Lunéville, ce pavillon correspond à celui qui abrite à Versailles, à l'étage noble, la chambre du roi, centre quasi sacré de l'appartement royal<sup>3</sup>.

Pour comprendre cette disposition et en particulier celle des appartements, il faut revenir à l'histoire du château et du règne de Léopold qui l'a en grande partie déterminée<sup>4</sup>. Par la paix de Ryswick, en 1697, le jeune Léopold récupéra le duché que son père, Charles V, avait dû abandonner à la France, trouvant refuge à la cour de l'empereur, dont il épousa la sœur. Lorsqu'il rentra en possession de son duché, Léopold, venant de Vienne, traversa l'Alsace où Louis XIV lui fit rendre les honneurs royaux. Par la suite, le roi de France lui refusa cependant le titre d'« Altesse Royale », qu'il

3. Ce dôme a été transformé plus tard en toit à pavillon. Même s'il figure sur les planches du *Livre d'Architecture*, il n'est pas certain que le dôme fasse partie du projet original de Boffrand. Curieusement, dans certains documents postérieurs à 1719, cette partie du château est désignée comme « donjon ». Cela n'est pas sans évoquer le mystérieux projet d'un dôme à Versailles.
4. Joseph Othenin Bernhard de Cléron d'Haussonville, *Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*, 4 vol., Paris, 1859, T. IV; Henri Baumont, *Études sur le règne de Léopold, duc de Lorraine et de Bar (1697-1729)*, Paris, 1894; *id.*, *Histoire de Lunéville*, Lunéville, 1900; Zoltan Harsany, *La Cour de Léopold Duc de Lorraine et de Bar (1698-1729)*, thèse, Université de Nancy, Nancy, 1938 (*Annales de l'est*, Mémoires, X); Germain Boffrand, *Livre d'Architecture contenant les principes généraux de cet art, et les plans, élévations et profils de quelques-uns des bâtiments faits en France et dans les pays étrangers*, Paris, 1745, pl. XXIV-XXVI; Germain Boffrand 1667-1754, *L'aventure d'un architecte indépendant*, cat. exp., Paris, Hôtel de Ville, éd. par Michel Gallet, Jörg Garms, Paris, 1986, p. 70-78, 161-172; Martine Tronquart, *Le Château de Lunéville*, Metz, 1991 (*Images du Patrimoine*, XCI). Pour une étude plus détaillée de l'histoire architecturale du château, voir Jörg Garms, « Lunéville, le château du duc Léopold. Architecture extérieure », dans *Nancy et Lorraine méridionale*, éd. par la Société française d'archéologie, actes, Nancy, Congrès archéologique de France 164.2006, Paris, 2008, p. 75-83.

n'obtint que sous la régence de son beau-père, le duc d'Orléans. Arrivé en Lorraine à la mi-mai 1698, il s'arrêta plus de trois mois à Lunéville, en attendant que les troupes françaises libèrent complètement la capitale<sup>5</sup>. Le 12 octobre, Léopold est déjà à Fontainebleau pour épouser Mademoiselle, Elisabeth-Charlotte, fille de Monsieur, frère unique du roi, et de la Palatine, Charlotte-Elisabeth de Bavière. Un an plus tard, le 25 novembre 1699, il se rend à Versailles pour la cérémonie, décrite par Saint-Simon, de prestation d'hommage au roi de France pour la rive gauche de la Meuse, à laquelle il doit se prêter en tant que descendant des ducs de Bar. En 1700, Louis XIV lui impose aussi l'échange de la Lorraine avec Milan et Léopold s'y résigne. Si la guerre de Succession d'Espagne contrevient à cet arrangement, le duc restera toujours conscient de la précarité de sa situation. C'est une des causes du mariage autrichien de son fils François, futur empereur, et de l'abandon du duché par la dynastie. Pire : le 1<sup>er</sup> décembre 1702, Louis XIV fait savoir à Léopold qu'en vertu d'une clause du traité de Ryswick, il réoccupera Nancy durant la guerre. Léopold décide de quitter immédiatement la ville et se retire le surlendemain dans son château de Lunéville. Le provisoire devient définitif : le 25 novembre 1714, après la fin de la guerre, Léopold fait de nouveau son entrée à Nancy. Il demande à Boffrand des projets grandioses pour une reconstruction complète du vénérable Palais ducal, dont une partie est démolie. Démarré en 1717, le chantier est toutefois abandonné en 1723 pour des raisons économiques. Après cette date, la famille ducale ne revient plus habiter Nancy, abandonnant l'habitude d'y prendre ses quartiers d'hiver<sup>6</sup>.

La « fuite » de la capitale vers un petit château typique de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, situé à une distance comparable, agrandi par étapes et devenu finalement résidence ordinaire, soutient ici encore l'analogie entre Lunéville et Versailles.

Le château d'Henri II est connu par un relevé de 1690 : il s'agit alors d'un simple corps de logis cantonné de deux pavillons carrés et pourvu d'aires étroites ouvertes en portique au rez-de-chaussée. À partir de 1698, Léopold fait réaliser des travaux d'aménagement et de décoration, dont les premières mentions détaillées datent de 1701-1702 : « au dedans du dit château a été fait un grand escalier » (« magnifique degré », selon un autre document) « pour monter aux appartements de leurs Altesses Royales »<sup>7</sup>. C'est moins la vétusté que la nécessité d'adapter les lieux à

5. Haussonville, 1859 (note 4), p. 1123.

6. C'est ce que laissent présumer les lettres de la duchesse, voir les *Lettres d'Elisabeth-Charlotte d'Orléans, duchesse de Lorraine à la marquise d'Aulède, 1715-1738*, éd. par Alexandre de Bonneval, Nancy, 1865 (Recueil de documents sur l'histoire de Lorraine, X).

7. Mme Tronquart, qui prépare pour l'Inventaire général de Lorraine une édition de tous les documents concernant le château incluant les archives inédites, m'a gracieusement permis d'utiliser son dossier. Je l'en remercie vivement. Quand elles ne sont pas référencées, les mentions d'archives qui suivent proviennent de ce dossier.

la réception de la cour qui dut motiver ce premier chantier ainsi que les grands travaux de 1703-1705. Ils concernent la construction des deux ailes de l'avant-cour destinées à loger les offices et les écuries. Début 1706, il est question d'«appartements nouvellement faits contre le jeu de paume» et la même année, l'orfèvre Mougenot est payé pour une «médaille d'or [...] à mettre sous la première pierre que SAR a posé au bâtiment des ailes»<sup>8</sup>. Toutefois, en 1707, dans une lettre à Barrois, son représentant à Paris, Léopold se plaint à nouveau d'être «mal logé»<sup>9</sup>.

Mais qu'advient-il du chantier entre 1706 et 1712 ? On imagine mal un arrêt des travaux. Pourtant, durant cet intervalle, n'est mentionnée, en 1709, qu'une «chapelle nouvellement reconstruite», probablement située à l'extrémité de l'aile gauche. Cet aménagement procédait-il de la nécessité de disposer d'un lieu de culte temporaire, avant que soit prise la décision de rebâtir l'ensemble à l'appui d'un projet d'envergure ? On note en tout cas que le sculpteur Pierre Bourdict, premier architecte disposant de la haute main sur le décor sculpté, auparavant au service du roi, s'efface. En 1708 Nicolas d'Orbay, jusqu'alors dessinateur des Bâtiments du roi, est chargé de tracer des plans et, le 25 juillet 1709, Germain Boffrand présente à l'académie parisienne des «plans et élévations du château de Lunéville que le duc de Lorraine commence à faire rebâtir»<sup>10</sup>. Deux projets, très différents l'un de l'autre et sans rapport avec ce qui sera exécuté, datent de ces années (ill. 3)<sup>11</sup>. Toujours est-il que la «grande aile» (terme employé dans certains documents) est probablement commencée en 1711 et certainement terminée en 1716 : il s'agit de l'aile sur la terrasse et le parc, qui accueille les appartements ducaux<sup>12</sup>.

Toutefois, le 3 janvier 1719, un incendie ravage une grande partie de la construction récente, y compris la chapelle édifiée probablement de 1717 à 1718, située à peu près au même endroit que l'actuelle<sup>13</sup>. La

8. Harsany, 1938 (note 4), p. 261.

9. Lettre à Barrois du 28 décembre 1707, Nancy, Archives départementales, 3 F 37.

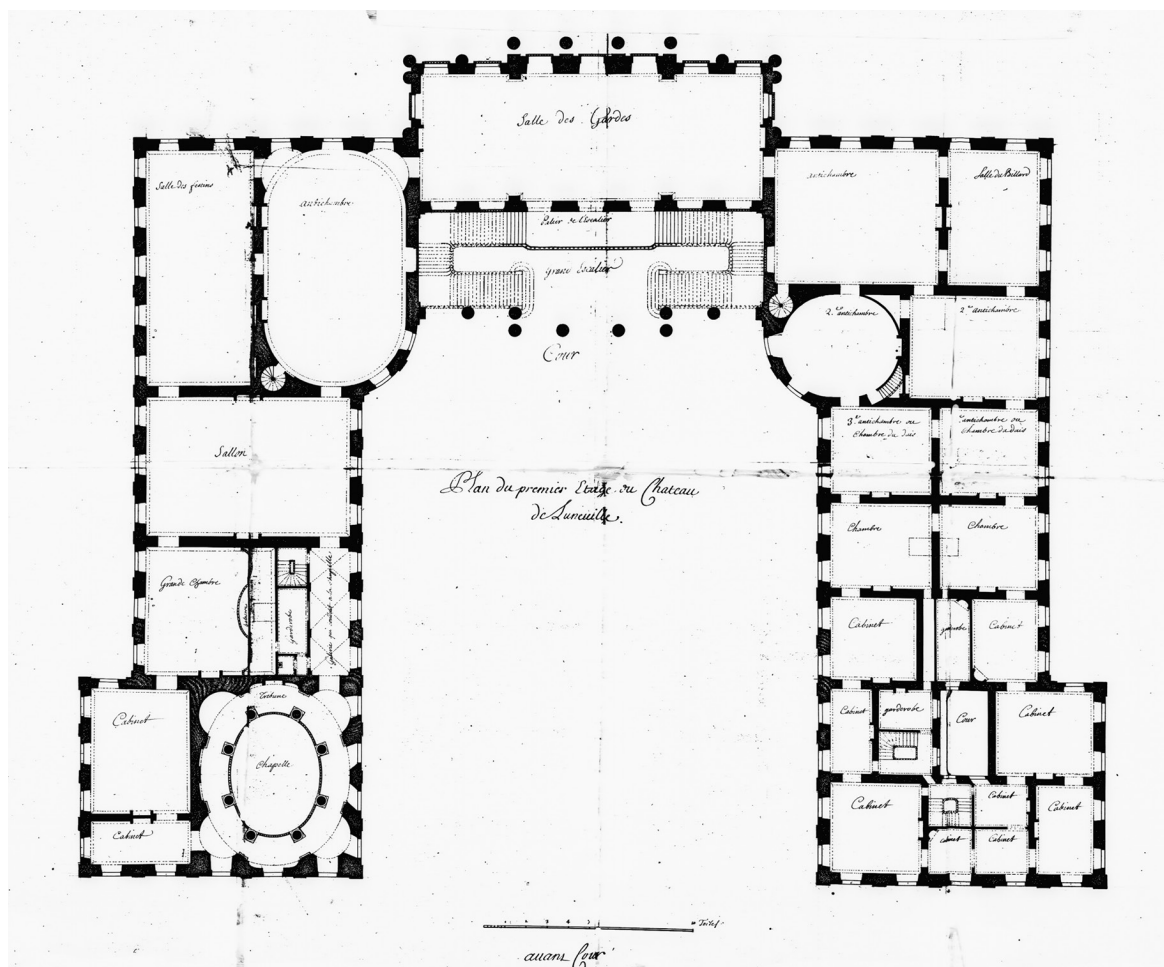
10. Henri Lemonnier, *Procès-verbaux de l'Académie royale d'Architecture, 1671-1793*, 10 vol., Paris, 1911-1929, T. III, p. 234.

11. Les plans du château de Lunéville ont été publiés par Pierre Simonin, «Projets de Boffrand pour le château de Lunéville», dans *Pays Lorrain* 66, 1985, p. 151-168, et *id.*, «Projets de Boffrand pour le château de Lunéville», dans *Pays Lorrain* 68, 1987, p. 185-198, ainsi que par Jörg Garms, «Les nouveaux dessins lorrains de Boffrand, leur place dans l'architecture de leur temps», dans *BSHAF*, 1990, p. 81-93. Il s'agit des projets Garms «A» et «B» (voir Simonin, «de plan ramassé» et «second projet, selon Morey» ; le deuxième montre des affinités avec celui de Francesco Galli Bibiena qui séjourna à Nancy de 1707 à 1709 pour la construction du théâtre de l'Opéra).

12. C. J. Baudouin, dans son Journal, parle de la mort de deux princes au printemps 1711, qu'on attribue au «remaniement des terres à cause des bastimens» (*Bulletin de la Société d'archéologie lorraine*, 1856, p. 60). Durant l'été 1712 «on transporte le bois et les matériaux [de la Malgrange] à Lunéville pour ajouter une aile à la maison» (Harsany, 1938 (note 4), p. 540). Le 6 novembre 1716 la duchesse écrit à son amie : «nous avons faisté avant hier la St. Charle dans notre apartement nouvo, qui est des plus baux [...] très grand» (Bonneval, 1865 (note 6), p. 22).

13. Après 1719, elle a été agrandie et déplacée sur la distance d'une baie.



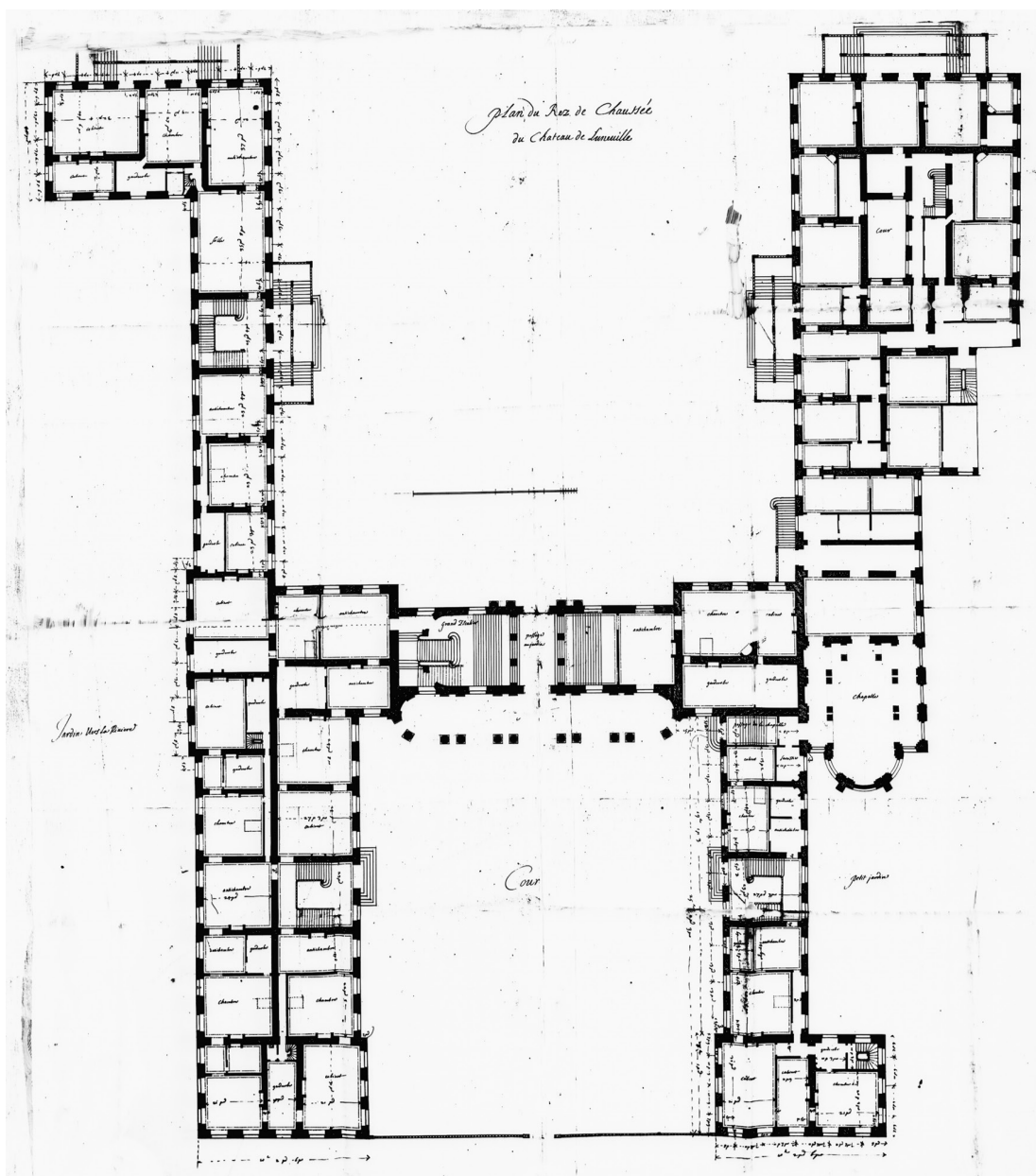


3 Germain Boffrand, *Projet B pour Lunéville, plan du premier étage*

reconstruction est rapide<sup>14</sup> et entraîne la disparition définitive du château d'Henri II, dont le parti ne se fait plus sentir que dans le plan de la cour d'honneur.

Les particularités inhabituelles des appartements de Lunéville témoignent de ces tribulations, ainsi que d'un processus complexe de création. Rares sont les sources relatives à l'utilisation des appartements. Il faut donc s'en remettre en tout premier lieu aux plans publiés par Boffrand dans son *Livre d'Architecture* ainsi qu'aux projets conservés dans les fonds des bibliothèques municipales de Nancy et de Lunéville et du

14. Les travaux réalisés de 1719 à 1724 sont beaucoup mieux renseignés que ceux de la période précédente, en particulier pour ce qui touche à l'œuvre des décorateurs, dont les archives procurent de nombreuses informations.



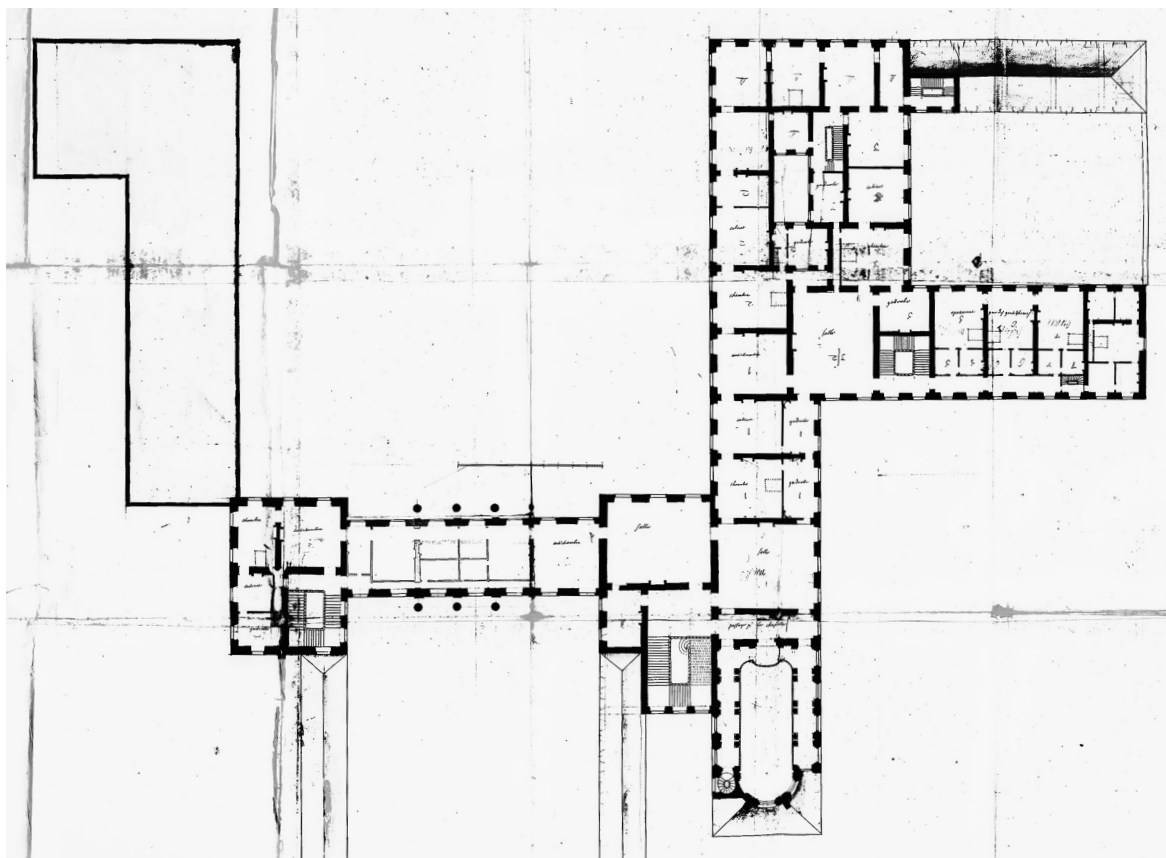
4 Germain Boffrand, *Projet C pour Lunéville, plan du rez-de-chaussée*

Musée lorrain<sup>15</sup>. Les lettres adressées au duc par Boffrand dans les mois qui suivent l'incendie fournissent un complément d'information<sup>16</sup>. Toutefois, de nombreux éléments restent incertains.

15. Voir note 7.

16. Nancy, Archives départementales, 3 F 249, n° 8. Connue depuis longtemps, cette correspondance n'a jamais été exploitée de façon exhaustive.

Le couple ducal était probablement logé, dès 1698, au premier étage du château d'Henri II, Monsieur dans le pavillon de droite et Madame dans celui de gauche<sup>17</sup>. Cette situation demeure jusqu'en 1716, l'appartement mentionné en 1706 n'étant pas – si notre interprétation est juste – destiné aux souverains. Un projet de plan du rez-de-chaussée, établi entre 1714 et 1716 (ill. 4)<sup>18</sup>, indique que l'ancien corps de logis a été conservé. On y retrouve un grand escalier dans la partie centrale et deux appartements dans les pavillons. La grande aile est déjà construite; elle est divisée en plusieurs petits appartements sans communication avec le corps de logis, peut-être destinés aux princes. Au premier étage, les anciens appartements ducaux auraient pu occuper la grande aile. Toutefois, dans la distribution définitive que leur attribuent les travaux achevés en 1716, ils sont situés au rez-de-chaussée (ill. 5). Ce parti ne



5 Germain Boffrand, *Projet E pour Lunéville, plan du premier étage*

17. Deux documents datés de 1719 permettent de soutenir cette hypothèse : la galerie qui prend depuis l'aile du côté de la rivière de l'avant cour qui conduit à la chapelle et le petit appartement de SAR Madame là ou était l'ancienne chapelle.

18. Garms, 1990 (note 11), ill. 14; Simonin, 1987 (note 11), p. 194.



correspond pas à l'étiquette d'une résidence ordinaire et convient plutôt à l'aménagement d'une maison de campagne. Boffrand lui-même, dans les deux projets cités plus hauts qui datent de 1709 environ, observe la règle de l'étage noble. Mais c'est peut-être justement la double fonction du château, résidence et maison de plaisance, avec accès direct aux jardins, qui explique cette situation des appartements au rez-de-chaussée.

Après l'incendie, Léopold se console : « [...] de surcroît [...] cette partie du château n'était pas commode ; nous y gagnerons une meilleure distribution »<sup>19</sup>. Et l'architecte d'évoquer lui-même, en 1719, une « maison très défectueuse »<sup>20</sup>. Deux lettres de Boffrand à Léopold, datées du 27 février et du 22 mars 1719, indiquent que les appartements ducaux se trouvaient effectivement au rez-de-chaussée dès avant 1719, puisque l'architecte s'oppose à l'emplacement de l'escalier principal dans l'angle situé entre le corps de logis et l'aile droite de la cour d'honneur – contre son avis, il y a été pourtant construit. Pour l'heure, Boffrand fait valoir qu'à cet emplacement, l'escalier nuirait au développement du salon et de l'antichambre du duc, « dont la hauteur cy devant montoit dans le comble ne pouvant dans cette disposition être plus hautes que toutes les autres pièces de l'appartement de leurs Altesses Royales et seroient trop basses, ne pouvant avoir que 18 à 20 pieds d'hauteur sous plancher, par rapport à leur étendue »<sup>21</sup>. Il ne serait plus possible d'accéder de plain-pied aux appartements des princes situés au-dessus de ceux du duc et de la duchesse. Boffrand propose donc de pallier cette difficulté en redistribuant les petits appartements dans les grands, non sans en réduire la taille, et en les entresolant partiellement.

Après la construction de la grande aile, les grands appartements étaient donc situés au rez-de-chaussée, sans distinction des fonctions de parade et de commodité – l'exiguïté des petits appartements ne saurait satisfaire celle-ci. A cet égard, la cour de Lorraine témoigne d'une certaine modestie dans son faste. Une hypothèse pourrait expliquer cette situation peut-être transitoire : le projet de transformer le premier étage de l'ancien corps de logis en appartement de parade serait resté lettre morte en raison de difficultés économiques bien connues, ou même d'un manque d'intérêt. Quoiqu'il en soit, l'étage « noble » n'a jamais retrouvé sa vocation première. Un plan de la Bibliothèque municipale de Lunéville, sur lequel Léopold lui-même a apposé des chiffres qui désignent les différents appartements des princes, le recoupe par de simples cloisons<sup>22</sup>. Dans son

19. François Jean-Baptiste Noël, *Mémoires pour servir à l'histoire de Lorraine*, 2 vol., Nancy, 1840, T. I, p. 139.

20. Harsany, 1938 (note 4), p. 271.

21. Nancy, Archives départementales, 3 F 249, n° 8.

22. Garms, 1990 (note 11), ill. 20. Ici, « ma fille Lolote » désigne sans doute la dernière-née, Anne-Charlotte. On retrouve la même distribution sur le plan figurant dans le livre de Emmanuel Héré, *Recueil des plans, élévations et coupes des châteaux, jardins et dépendances que le roi de Pologne*



corps de logis, dont l'une sert aux logemens des Filles d'Honneur [pl. XXIV (ill. 1), n° 21], & l'autre à des appartemens des Seigneurs de la Cour [n° 16-18] [...] corps de logis flanqué de deux Pavillons sur la seconde cour, est employé à un vestibule [n° 2] percé de neuf arcades, dont trois dans l'avant-corps du milieu donnent passage dans la troisième cour. Ce vestibule communique par une rampe de chaque côté aux appartemens des ailes sur la troisième cour, dont l'un à droite est occupé au rez-de-chaussée par Leurs Altesses Royales, & au premier étage par les Princes et Princesses du Sang. L'aîle gauche du côté de la rivière, n'est pas faite & étoit destinée aux logemens des Princes Etrangers [n° 19]. De l'appartement de Leurs Altesses Royales on communique au rez-de-chaussée à la Chapelle Palatiale [...]. A côté de l'appartement de Son Altesse Royale, il y a un Jardin à fleurs & un Bosquet particulier [n° 26]. Ce Jardin à fleurs est clos par deux corps de logis en aîle, dont l'un est employé à des logemens des Seigneurs & Dames de la Cour [n° 15] & l'autre à la Chancellerie [n° 14] [...].<sup>24</sup>»

L'appartement des ducs, depuis le vestibule, fait l'objet du détail suivant : s'y succèdent tout d'abord la « Salle des Gardes » [n° 3], la « Salle de la Livrée » [n° 4, aménagée seulement après 1719] et le « Sallon » [n° 5]. Cette première enfilade, commune aux deux appartements, se divise ensuite en deux enfilades parallèles qui se distribuent autour d'une petite cour-puits de lumière, autour de laquelle se groupent les deux garde-robes et un petit escalier intérieur. On trouve à gauche, du côté de la troisième cour (ou deuxième selon le plan) et du grand jardin, l'appartement de Madame, avec la « Chambre de la Toilette » [n° 6], la « Chambre de Madame » [n° 7] et quatre « Cabinets » [n° 8]. A droite, du côté de la ville, celui de Monsieur se compose de l'« Antichambre de SA Royale » [n° 10], de la « Chambre de SAR » [n° 11] et de trois « Cabinets » [n° 12]. Enfin, la « Salle à manger avec une machine par laquelle les plats montent » [n° 13] fait la liaison entre les deux<sup>25</sup>.

Quelles sont les particularités de ces appartements ? La dernière pièce mentionnée, la salle à manger, est relativement petite et située à l'intérieur des appartements – elle permet toutefois d'accéder au grand jardin par quelques marches. L'antichambre de Monsieur est très vaste et n'a pas d'équivalent du côté de Madame, qui dispose néanmoins de plus de cabinets que Monsieur. Le cabinet de Monsieur est également grand, servant certainement de cabinet du Conseil<sup>26</sup> ; on y accède aussi depuis la Chancellerie, aménagée en 1720.

24. Boffrand, 1745 (note 4), p. 57 et suivantes.

25. *Ibid.*

26. Dans son emploi du temps, Léopold mentionne une « chambre du conseil » (Harsany, 1938 (note 4), p. 430).

Pour appuyer notre hypothèse d'un appartement de parade avorté dans l'ancien corps de logis, il faut considérer le programme de l'un des projets datant des environs de 1709. S'il ressemble à celui du château définitif<sup>27</sup>, il présente de plus grandes dimensions et une apparence plus régulière. Ce projet prévoit, dans l'aile droite, une grande antichambre, qui ouvre sur deux appartements parallèles présentant chacun une « deuxième antichambre », une « troisième antichambre ou chambre du dais », une chambre et des cabinets. Dans l'aile gauche, un appartement de parade, unique mais grandiose, déploie « antichambre », « salon », « grande chambre », grand et petit cabinet, ainsi qu'une chapelle ovale. A cette enfilade s'ajoutent, dans les angles morts, une grande « salle des festins » à gauche et une « salle de billard » à droite. De ce point de vue, le projet se rapproche quelque peu de Versailles, bien que la situation des « chambres du dais » dans les appartements dits « de commodité » l'en éloigne. Ce projet « baroque » présente d'ailleurs des affinités évidentes avec l'Allemagne, surtout si l'on considère le corps central – qui redouble l'ancien corps de logis – avec son magnifique escalier ouvert et l'immense « salle des gardes » au premier étage, mais aussi la « salle des festins ». Celle-ci peut être assimilée à une galerie, typologie qui manque aussi bien dans l'état définitif du château que dans l'ensemble des projets<sup>28</sup>. Enfin, trois espaces annexes ont eu une existence temporaire ou fait l'objet d'un projet : à l'ouest, à peu près à l'emplacement du jardin floral destiné aux « seigneurs et dames de la cour », se trouvait auparavant un appartement des bains et encore avant le jeu de paume, tous deux disparus sans avoir été remplacés. Un projet de Boffrand prévoit d'ailleurs – toujours sur le même emplacement – une « comédie »<sup>29</sup>.

Quand Pöllnitz affirmait que « toute la Maison est sur le même pied » que celles des « princes de France », il ne pensait sans doute pas aussi bien dire. Car la confrontation du château de Lunéville avec le Palais royal, résidence du duc d'Orléans, beau-père de Léopold, où il avait été logé en 1699, a révélé des analogies remarquables : de la « cour d'entrée », on accède par un « porche » aménagé sous le corps de logis à la « cour principale », au-delà de laquelle s'étend le « jardin public ». Suite aux travaux d'agrandissement conduits par Hardouin-Mansart, l'appartement du duc d'Orléans se développait, bien qu'au premier étage, autour d'un « jardin de propreté »<sup>30</sup>. Le frère du roi, qui devait s'en tenir à des fastes

27. Voir Garms, 1990 (note 11), projet « B » ; Simonin, 1987 (note 11), p. 189-193 (« second projet, selon Morey »).

28. Le terme « galerie » se trouve parfois dans les comptes, mais désigne alors de simples lieux de passage.

29. Nancy, Musée lorrain, album de dessins 620, f. 5 6. La « comédie » fut construite un peu plus tard, sous la régence d'Elisabeth-Charlotte, non loin de là, entre le château et la ville, à l'emplacement de l'actuel théâtre, et reliée au château. Voir Tronquart, 1991 (note 4), p. 60-65.

30. Jacques-François Blondel, *Architecture Française*, 4 vol., Paris, 1750-1754, T. III, p. 333-335 ; Victor Champier, « Du Cardinal de Richelieu à la Révolution », dans *id.*, *Le Palais-Royal d'après des*

privés, avait donc renoncé à occuper le centre du palais et décentré son appartement. La condition de notre duc, plus proche de celle du duc d'Orléans que de celle de Louis XIV, pourrait expliquer cette similitude de parti, en l'occurrence à l'opposé de celui de Versailles. Quant à l'accès aux jardins par les appartements du rez-de-chaussée, il rappelle bien sûr le Grand Trianon.

Dans son emploi du temps, Léopold remarque, en 1726, que « nous ne sommes point ici sur le pied du cérémonial »<sup>31</sup>. Sa cour était vaste et dispendieuse à certains égards, mais demeurait généralement modeste, et son éclat semble se ternir au cours de son règne. « La Maison du duc est considérable », écrit certes Pöllnitz<sup>32</sup>, mais Keyßler, un autre voyageur allemand, précise que ses cinquante chambellans sont mal ou pas payés du tout, et qu'ils n'ont généralement pas les moyens de s'habiller dignement. Les quatorze tables dressées et cent cinquante couverts aux déjeuners mentionnés par Keyßler<sup>33</sup> ne doivent pas faire illusion. Car comme l'écrit Elisabeth-Charlotte en 1727 :

« [...] depuis que Son A. R. a tout donné et n'a plus rien à donner, auquen des Lorains, or quelque uns qui demeure isy, n'y viene ; il est mesme souvant sans chambellant, quoyque il en est plus de 2 cent, parce que il ne veulle pas cervir, et sant l'Academy, l'on ne veroit pas un homme isy<sup>34</sup>. »

Ce constat contraste avec ce que l'on sait de la décoration des intérieurs, « des plus magnifiques » et « richement meublés » selon Pöllnitz. Les dessins de Boffrand permettent de prendre la mesure d'un ensemble demeuré quasi intact jusqu'à très récemment<sup>35</sup>. Ce décor était lié à la reconstruction du château qui avait fait suite à l'incendie de 1719, dont Elisabeth-Charlotte, « pas née pour estre heureuse », se désespère le 6 janvier de la même année : « notre maison a été entièrement brullé, avec notre gardemeuble et tout ce que nous avions au monde »<sup>36</sup>. Toutefois, les voyageurs s'accordent pour dire que tout a été « reconstruit

---

*documents inédits (1629-1900)*, 2 vol., Paris, 1900, T. I, p. 149-205 ; Emile Dupeyard, *Le Palais-Royal de Paris. Architecture et décoration de Louis XV à nos jours*, Paris, 1911, p. 5-9. Voir aussi la contribution d'Alexandre Gady dans le présent volume.

31. Harsany, 1938 (note 4), p. 503. L'emploi du temps de Léopold indique par exemple qu'il se couchait tout seul, voir *ibid.*, p. 430.

32. Pöllnitz, 1738 (note 1), p. 365.

33. Johann Georg Keyßler, *Neueste Reisen durch Teutschland, Böhmen, Ungarn, die Schweitz, Italien und Lothringen*, 3 vol., Hanovre, 1741, T. II, p. 1325 (première visite 1716, seconde 1731). Il félicite le duc François pour avoir réduit le nombre de chambellans à douze, mais bien payés, et celui des tables à quatre (voir Harsany, 1938 (note 4), p. 440).

34. Bonneval, 1865 (note 6), p. 251.

35. Pierre Simonin, « Boffrand et la décoration de l'appartement ducal au château de Lunéville », dans *Pays Lorrain* 56/4, 1975, p. 181-204.

36. Bonneval, 1865 (note 6), p. 104 et 197.



en peu de temps, mais encore plus magnifiquement», à tout le moins «rebâti à l'identique, et que les appartements étaient également bien meublés»<sup>37</sup>. Si les recherches concernant le mobilier du château en sont encore à leurs débuts<sup>38</sup>, le décor stuqué et les boiseries, qui ont de longue date fait l'objet d'un inventaire photographique, sont en grande partie conservés, bien que fortement endommagés par l'incendie de 2003. Marqué par une certaine profusion, le décor orchestre le dialogue des stucs emblématiques et des portraits peints. Dans la frise de «l'antichambre de SAR Madame est représentée la chasse» et un «trophée de la Guerre» règne sur la «salle à manger». Les stucs des cabinets de Madame représentent les eaux, les saisons, Apollon et les Muses, ceux de la chambre de Monsieur évoquent la guerre et ceux du grand cabinet les sciences. Et Pöllnitz d'ajouter : «La première Antichambre est un salon fort grand et d'une très belle structure : il est boisé, et orné de portraits de la Maison de Lorraine. On voit dans l'un le père du duc, faisant une entrée triomphante. [...] L'appartement de Madame est beaucoup plus vaste que celui du duc. Lorsque je le vis, il était des mieux meublés, enrichi de dorures magnifiques, de glaces et de peintures des meilleurs Maîtres : mais depuis cette partie a été entièrement consumée par le feu<sup>39</sup>.» En 1718, soit un an avant l'incendie, Charles-Louis Chéron avait été rémunéré pour des portraits destinés à la «chambre attenante au grand Cabinet de SAR», ainsi qu'à la «chambre où dorment leurs AR» et à la «chambre de Mantoue»<sup>40</sup>. Dès 1709, Chéron avait exécuté en collaboration avec Jacques van Schuppen une série de portraits des princes autrichiens. Plus tard, jusque bien après l'incendie, il compléta la série avec les portraits des empereurs Léopold, Joseph et Charles et de leurs épouses, ainsi qu'avec les rois et reines de France, les princes et princesses de Lorraine, et certains portraits des Gonzague et des Savoie<sup>41</sup>.

Une telle profusion de portraits témoigne sans doute d'un besoin de légitimation. On n'en trouve pas d'équivalent à Versailles et elle semble plutôt désuète en France à cette période. On la retrouve toutefois à l'Hôtel de Toulouse, avec la «salle des amiraux» et la «salle des rois de France» et, d'une façon plus systématique, dans les châteaux des princes allemands<sup>42</sup>. La «salle des festins» et la «chambre du dais»

37. Keybler, 1741 (note 32), p. 1324; Pöllnitz, 1738 (note 1), p. 364.

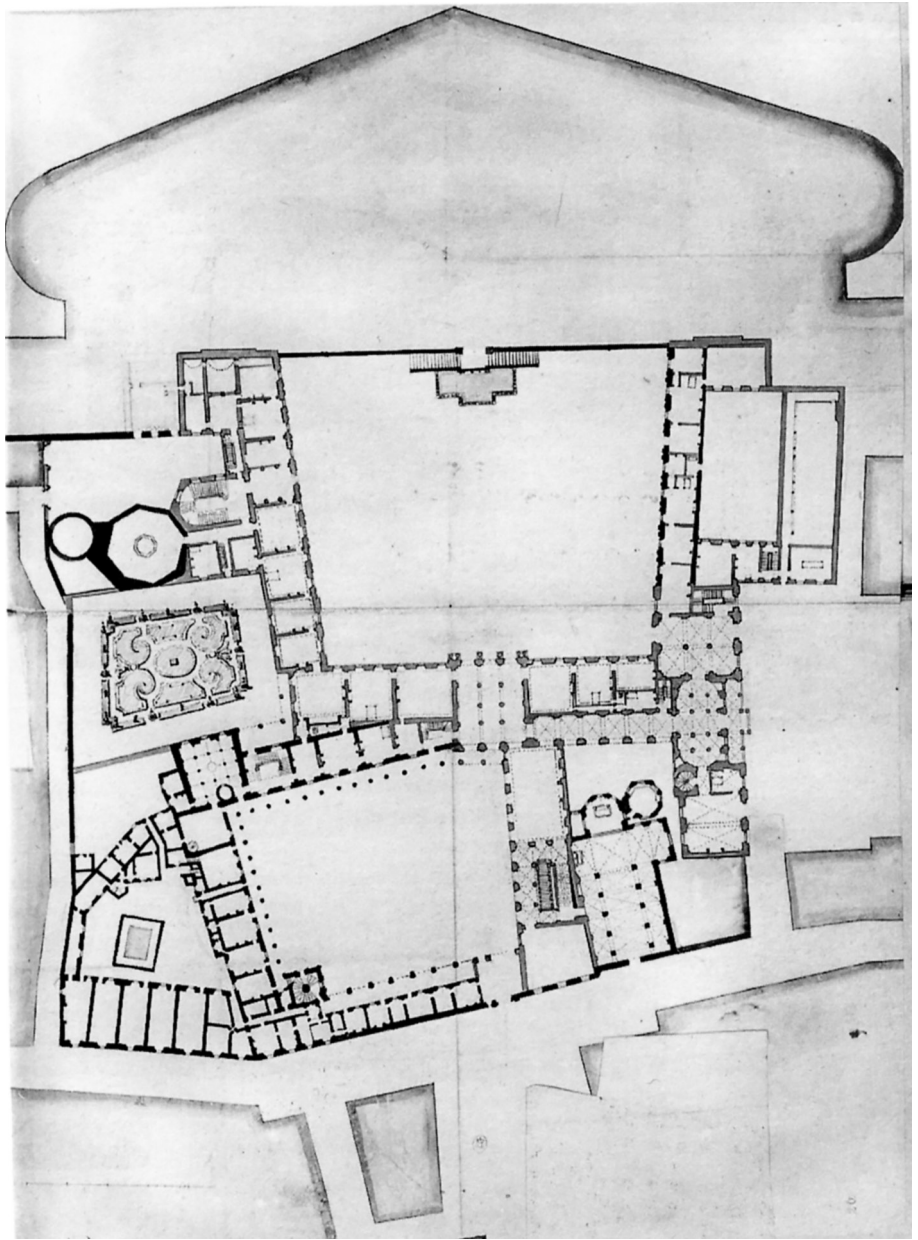
38. *Lunéville. Fastes du Versailles lorrain*, éd. par Jacques Charles-Gaffiot, 2 vol., Paris, 2006, T. II.

39. Pöllnitz, 1738 (note 1), p. 363-364.

40. Harsany, 1938 (note 4), p. 265. On ne peut pas localiser la «chambre de Mantoue», mais une telle dénomination est sans doute en lien avec les portraits des Gonzagues qui la décoraient, la famille de Lorraine étant doublement apparentée à la dynastie mantouane.

41. Gérard Voreau dans *Allgemeines Künstlerlexikon, ad vocem*; voir aussi Simonin, 1975 (note 34), note 93. Sont aussi mentionnées des «tapisseries des Gobelins, présents du roi de France», voir Baumont, 1900 (note 4), p. 109.

42. Blondel, 1750-1754, T. III, pl. 324-329. Cet arrangement ne date cependant que du temps du



7 Jules Hardouin-Mansart, *Projet pour le Palais ducal de Nancy, plan du rez-de-chaussée*, 1700, Paris, Bibliothèque nationale, département des Estampes et de la Photographie

mentionnées dans le projet des environs de 1709 attestent également l'influence allemande. Sur le plan général que publie Boffrand figure aussi l'aile, jamais réalisée, que l'on destinait aux « logemens des Princes Etrangers », dont l'amplitude témoigne du rôle que l'on attribuait à ces visites dans la conservation et le renforcement du statut prestigieux de la cour<sup>43</sup>.

Pour terminer, il ne sera pas inutile de considérer les autres demeures de Léopold. Non loin du château principal, mais en dehors du parc de Lunéville, Boffrand avait édifié, à la demande de Léopold, la petite maison de plaisance dénommée la Favorite, que le duc destinait à son plus jeune fils, Charles-Alexandre, alors âgé de quatorze ans environ<sup>44</sup>. Plus avancée vers Nancy, l'ancienne maison de la Malgrange servait surtout de pied-à-terre au couple ducal lorsque, durant l'occupation française, il était tenu d'y apparaître. C'est pour la Malgrange que Léopold demanda à Boffrand de concevoir le projet d'une nouvelle maison de plaisance en 1712. Rendu célèbre par les planches du *Livre d'architecture*, ce projet de château monumental donna lieu à un chantier d'envergure, qui fut abandonné dès 1715 et peut-être même avant. Avec ses quatre appartements régulièrement distribués dans un rectangle, il devait comporter cinq pièces de double hauteur : la salle des gardes et le salon disposés dans l'axe principal bien sûr, mais aussi l'escalier, la chapelle et la salle à manger placés dans l'axe transversal<sup>45</sup>.

Déjà lors de la prestation d'hommage au roi du 25 novembre 1699, Léopold avait demandé à Louis XIV l'autorisation de faire appel à Jules Hardouin-Mansart pour moderniser le Palais ducal de Nancy. Le roi lui accorda cette faveur et, en 1700, le premier architecte s'était rendu en Lorraine où il fut consulté, en plus du projet nancéen, sur la manière d'« accommoder deux maisons de campagne » – sans doute la Malgrange et Lunéville. On ignore tout de son expertise, mais les projets d'un nouveau corps de logis du Palais ducal, consécutifs à celle-ci, ont été conservés (ill. 7)<sup>46</sup>. En ce qui concerne les appartements, la proposition très régulière de Mansart aurait été parfaitement adaptée à un grand hôtel particulier parisien, à l'exception du grand salon à colonnes jumelées et voûté en calotte ovale. Mais la marque la plus nette d'une adaptation de ce modèle à l'étiquette ducale est l'entrée artificiellement allongée. Aménagée dans une aile de l'ancienne cour, elle abrite un

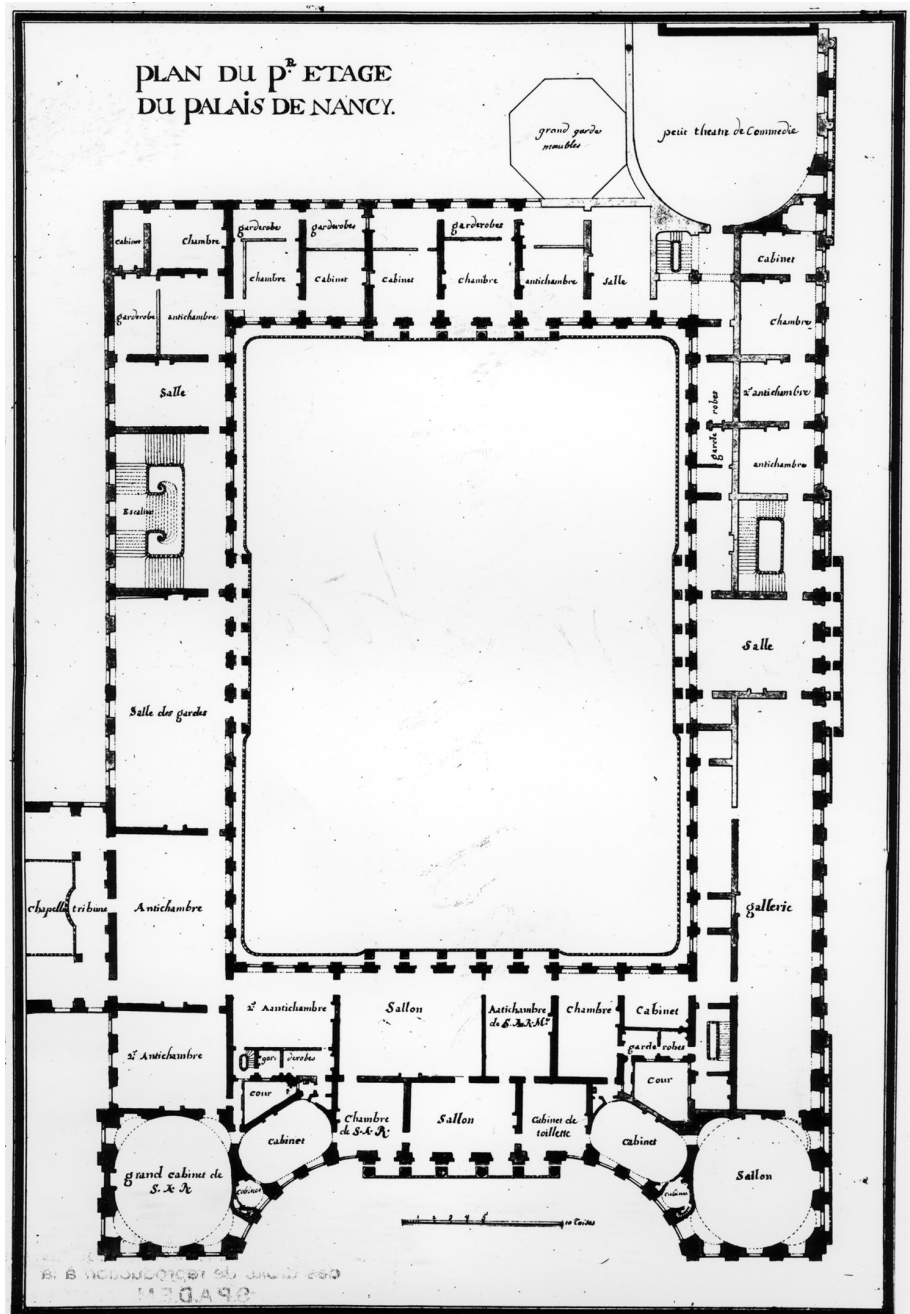
duc de Penthièvre, fils du comte de Toulouse, lui-même bâtard de Louis XIV.

43. En plus des relations familiales, l'académie, assez renommée, a certainement attiré de nombreux visiteurs (voir aussi Bonneval, 1865 (note 6), p. 236).

44. Tronquart, 1991 (note 4), p. 68-72; Jörg Garms, « La Favorite », dans Charles-Gaffiot, 2006 (note 37), T. II, p. 109-112. La construction de l'édifice débute en 1730.

45. Boffrand, 1745 (note 4); Garms, 1986 (note 4), p. 85-90; Jörg Garms, « Der Grundriß der Malgrange I von Boffrand », dans *Wiener Jahrbuch für Kunstgeschichte* 22, 1969, p. 184-188.

46. Jörg Garms, « Les projets de Mansart et de Boffrand pour le palais ducal de Nancy », dans *Bulletin Monumental* 125, 1967, p. 231-246; Boffrand, 1745 (note 4); Garms, 1986 (note 4), p. 78-84.



8 D'après le plan de Germain Boffrand, *Projet pour le Palais ducal de Nancy, plan du premier étage,*

escalier monumental doté d'une longue rampe de départ, positionnée entre une première salle d'accès et une salle percée de cinq baies, évocatrice de la symbolique aula.

Si le projet de Mansart n'eut pas de suite, c'est en raison des événements qui marquèrent la fin de l'année 1701. Après l'occupation française, Léopold revint à la charge et, en 1715, Boffrand élaborait un projet autrement grandiose (ill. 8). En 1717, on entreprit les démolitions, mais les travaux de construction cessèrent, une fois encore, en 1722. Le projet de Boffrand, qui ne devait pas voir le jour, se présente comme un ensemble régulier se développant autour d'une vaste cour rectangulaire dominée par un corps de logis donnant directement sur la place de la Carrière. Un vestibule orné de cinq rangs de colonnes aurait permis d'accéder à la cour et de rejoindre l'escalier au milieu de l'aile gauche. Arrivé au premier étage, on aurait atteint le «grand Cabinet de SAR», magnifique salle ronde dans le corps d'angle de la façade principale, après avoir franchi la «salle des gardes», l'«antichambre» et la «deuxième antichambre». Installé en façade, le corps de logis est double en profondeur et permet par conséquent une distribution variée. Elle est symétrique du côté place, où le «salon» occupe le centre, et asymétrique du côté de la cour, où se trouve un autre salon, plus grand, mais légèrement décalé sur la gauche. Si l'on se fie au plan du *Livre d'architecture*, il appartient déjà, avec l'«antichambre» qui le précède, à l'appartement de Madame. Selon un plan manuscrit, *a priori* plus fiable, il dessert toutefois les deux appartements. La «galerie», flanquée de deux «salles», occupe l'aile droite, accessible par un escalier symétrique à celui de gauche, mais moins grand. Finalement, toutes les attentes attachées à l'usage d'une résidence princière sont satisfaites. L'absence d'un «cabinet de conseil» ou d'une «salle à manger» nommément désignés reste remarquable. Pour les grandes pièces marquant l'entrée de l'appartement, Boffrand retient l'enfilade simple, sans l'associer à la distribution à l'italienne. En cela Nancy se distingue de la solution plus moderne et complexe d'un plan en «U», adopté notamment par Robert de Cotte pour le Buen Retiro, avec ses ailes plus massives et doubles en profondeur. Dans ce cas, la fonction des cinq pièces situées entre la «salle des gardes» et l'enfilade «chambre» – «cabinet» – «salon» n'est d'ailleurs pas identifiée<sup>47</sup>.

En tant que typologies très générales dont l'imitation renseignait une relation particulière avec la cour de France, le «Louvre», «Versailles» et «Marly» dépassaient largement les ressources du duché et d'un souverain qui ne savait nullement contrôler ses dépenses. A l'instar de certaines

47. François Fossier, *Les dessins du fonds Robert de Cotte de la Bibliothèque nationale de France. Architecture et décor*, Paris, 1997 (Bibliothèque des écoles françaises d'Athènes et de Rome, CCXCIII), p. 668-674.



principautés d'Allemagne, les termes de «politische Scheinarchitektur» (architecture politique d'apparence) et de «Kompensationsarchitektur» (architecture de compensation) semblent particulièrement justifiés<sup>48</sup>. Car tels qu'ils furent réalisés, les appartements de Lunéville présentent un faste plutôt modeste.

---

48. Peter Hersche, *Muße und Verschwendung. Europäische Gesellschaft und Kultur im Barockzeitalter*, 2 vol., Fribourg, Bâle et Vienne, 2006, T. II, p. 934.